

Procès-verbal de l'assemblée générale d'AETOC -
Association d'entraide de personnes ayant un
trouble obsessionnel compulsif
du 8 juin 2015 à l'Association Parole

Présents : Nicolas, Ariane, Alexandre, Isabelle, Carmen, Răzvan, Michel, Eveline, Claudine

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2014
2. Rapport d'activité 2014
3. Présentation des comptes 2014, rapport de la vérificatrice, approbation des comptes
4. Élection des vérificatrices des comptes et des membres du comité

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2014

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2014 est approuvé.

2. Rapport d'activité 2014

En 2014 l'association compte 16 membres ayant payé une cotisation ou un don. Le comité s'est réuni trois fois. Nous avons animé les groupes de parole, répondu aux demandes d'information par courriel et par téléphone, mis à jour le site Internet, tenu la comptabilité, envoyé par courriel à nos membres les dates des groupes de parole, convoqué l'assemblée générale, informé régulièrement nos membres par courriel des dates, des ordres du jour et des procès-verbaux des réunions des associations de patients et de proches avec le Service de psychiatrie générale des Hôpitaux universitaires de Genève, et une membre a participé à une rencontre.

Nos groupes de parole ont eu lieu 12 fois, et ont réuni une moyenne de 6 personnes. Nous avons dû changer en cours d'année le jour du groupe de parole car les locaux de l'Association Parole n'étaient plus libres les mardis. Désormais nous nous réunissons les lundis, toujours une fois par mois. L'animation des groupes s'est faite de manière improvisée, sans prévoir spécialement une personne qui anime le groupe.

Carmen a acheté un nouvel ordinateur qui lui appartient et qui se trouve chez elle. Cela a été nécessaire car notre ancien logiciel de comptabilité, Club Maker, devait être mis à jour, mais sa nouvelle version était incompatible avec l'ancien ordinateur

de Carmen. Nous avons décidé, du même coup, de changer de logiciel de comptabilité et d'acheter le logiciel de comptabilité Crésus. Solange Cuttaz, de l'Association Pro Mente Sana, a expliqué son fonctionnement à Carmen. Nous l'en remercions chaleureusement.

Nous avons aussi acheté un disque dur externe pour sauvegarder régulièrement, par mesure de sécurité, tout ce qui se trouve sur l'ordinateur de Carmen. Bertrand, membre de l'Association ATB&D, a eu l'amabilité de nous expliquer comment sauvegarder les données sur le disque dur externe, ainsi que le publipostage. Nous l'en remercions aussi chaleureusement.

En 2014 la dette d'AETOC envers Carmen a été entièrement payée.

AETOC participe à un projet intitulé « Les chemins de l'autonomie » proposé par Jean-Marc Allaman, président de l'Association L'Expérience. Un groupe a été créé à cette occasion, nommé «Premier pas», composé d'un membre d'AETOC, d'ATB&D, de l'Expérience, du Relais, ainsi que de la responsable de la revue «Ex-aequo». Il s'agit d'organiser une soirée de 3 ou 4 heures autour de témoignages de membres de nos associations sur leur expérience de l'autonomie, suivis d'un débat/discussion sur l'autonomie, avec des invités, artistes, intellectuels, politiques, professionnels en santé ou social, etc., présents parmi les participants de l'assemblée. Au début, Jean-Marc a écrit des questions en lien avec l'autonomie destinées à susciter la réflexion et donner une base pour écrire un témoignage en répondant ou en s'appuyant sur les questions, ou sur une partie de celles-ci. Le groupe s'est réuni quatre fois en 2014. Nous avons discuté sur notre expérience de l'autonomie et chacun a ajouté d'autres questions à cette liste de questions afin de proposer un large éventail aux futurs témoins. Le GREPSY est prêt à soutenir ce projet (fichier d'adresses, mention dans l'agenda, etc.). Carmen participe aux réunions et apporte son aide à la logistique et l'organisation de ce projet.

3. Présentation des comptes 2014, rapport de la vérificatrice, approbation des comptes

On distribue le compte de résultat et le bilan de bouclage.

Cotisations = 750 CHF, dons = 300 CHF → un grand merci à tous

La dette d'AETOC envers Carmen est payée, c'est pourquoi dans les passifs,
Compte privé Carmen = 0

Dans les charges : Fournitures de bureau = logiciel de comptabilité (492 CHF) +
disque dur externe (74,95 CHF)

Le compte de résultat est équilibré, avec un bénéfice de 31,20 CHF

Isabelle lit son rapport. Les comptes sont tenus correctement. Ils sont approuvés.

4. Élection des vérificatrices des comptes et des membres du comité

Isabelle et Claudine sont élues vérificatrices des comptes. Claudine est suppléante si Isabelle est malade.

Ariane, Elisabeth, Eveline et Carmen sont réélues au comité.